

26 sep 2003 -17:00

Appartient à [Conseil des Ministres du 26 septembre 2003](#)

Allocation de compétences

Sur proposition de Mme Marie Arena, Ministre de la Fonction publique, le Conseil des Ministres a approuvé un projet d'arrêté royal relatif à l'allocation de compétences.

Sur proposition de Mme Marie Arena, Ministre de la Fonction publique, le Conseil des Ministres a approuvé un projet d'arrêté royal relatif à l'allocation de compétences.

Afin de rétablir l'égalité entre tous les membres du personnel de la Fonction publique, le Conseil des Ministres a adopté un arrêté royal prévoyant qu'une allocation de compétences complète, calculée sur douze mois, sera octroyée à tous les membres du personnel, même si c'est après le 31 août 2003 qu'ils ont présenté et réussi la mesure de compétences. Cette mesure de compétence doit dorénavant être réussie pour le 31 août 2004 au plus tard.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe